

Master of Science en formation professionnelle: Mémoire de Master

La validation des acquis de l'expérience

Procédure de qualification, mais aussi expérience de « trans-formation » et de développement

Présenté dans le colloque de master du 24.10.2014

Myriam Rosselet

myriam.rosselet@gmail.com

Directrice du mémoire: Dr. Sandrine Cortessis, EHB IFFP IUFFP

Deuxième expert: Prof. Dr. Laurent Fillietaz, Université de Genève

Le fait d'apprendre et de se développer n'est de nos jours plus considéré comme une exclusivité du jeune âge et de l'adolescence. Cela touche également l'âge adulte et a été conceptualisé, notamment dans les pays de l'OCDE, par le principe de « formation et apprentissage tout au long de la vie » (lifelong learning), axiome intégré dans la plupart des politiques éducatives nationales et internationales.

La *validation des acquis de l'expérience* est l'un des instruments favorisant ce principe, permettant à des adultes avec expériences de se voir reconnaître tout ou partie des compétences acquises dans l'exercice de leurs activités quotidiennes - professionnelles et/ou personnelles - en lien avec le profil de qualification d'une profession ciblée.

Mais le propos de ce travail de master est que la VAE est plus que cela, et son originalité est d'aborder la thématique avec l'idée d'un double aspect développemental :

- Développement de nouvelles structures institutionnelles dans les cantons qui le souhaitent, soit l'ingénierie du dispositif mis en place ;
- Développement de la personne qui s'engage dans le processus de VAE, car le retour réflexif sur sa pratique professionnelle engendre un réaménagement des savoirs, savoir-faire, savoir-être, voire conduit même souvent - sans passer par une formation formelle - à l'acquisition de nouvelles compétences.

La démarche de recherche, de même que l'« identité » de l'auteure, est également double :

- participative, en tant que cheffe de projet et responsable de la mise en œuvre d'un dispositif cantonal autorisant la délivrance de titres fédéraux (CFC et AFP) via la procédure VAE ;
- observante, en tant qu'étudiante-chercheuse, par des études de cas, sous forme d'entretiens avec une dizaine de personnes ayant suivi une telle démarche dans le cadre de projets-pilotes menés dans l'Arc jurassien et ayant obtenu (ou en voie d'obtenir) un CFC dans les domaines de la santé, du social, du commerce ou de la mécanique.

L'analyse des entretiens a permis de mettre en évidence :

1. les éléments déclencheurs (incitations), de même que les moteurs (motivations) qui poussent les personnes à entreprendre une telle démarche ;
2. les éléments facilitateurs (outils), permettant à la candidate ou au candidat à la VAE de suivre et de conclure la démarche positivement et dans de bonnes conditions ;
3. les difficultés ou freins, entravant ou compromettant la démarche ;
4. les éléments liés au développement de la personne, tant sur le plan professionnel que personnel ;
5. les éléments liés à la posture d'« apprenant-e tout au long de la vie » adoptée à moyen / long terme par la personne ayant passé par une VAE.

En effet, les témoignages récoltés démontrent que cette démarche induit, outre l'obtention d'une certification, de nombreux et profonds changements pour les personnes qui la suivent. Ces transformations (ou « trans-formations ») interviennent non seulement sur le plan professionnel, par une consolidation et un renforcement des compétences, comme sur le plan du statut et de l'identité professionnelle, de la légitimité ou de l'employabilité, mais également sur le plan personnel, par une prise de conscience de leurs capacités et de leur valeur et un renforcement de leur pouvoir d'agir.

Il y a enfin l'idée de « nouvelle chance » offerte par la VAE, dans le sens de « réparation » du parcours de l'individu, par lui-même (obtention d'un titre) et par la société (revalorisation de la fonction et du salaire).

Les conclusions de ce mémoire viennent donc corroborer son postulat de base : effectivement, la VAE crée du développement, et ceci à tous les niveaux évoqués. Toutefois, des conditions doivent être réunies pour optimiser l'aspect développemental de cette procédure, à savoir maximiser les effets des éléments facilitateurs et en minimiser les difficultés, ceci par un suivi cohérent et attentif du candidat tout au long de la démarche.

Le développement de la personne engagée en VAE est également lié à une posture primordiale que cette dernière devrait adopter, et qui doit aussi être favorisée par l'ensemble des partenaires responsables des dispositifs concernés (orientation professionnelle, service de la formation professionnelle, accompagnement en bilan, experts, associations professionnelles, etc.), soit une « mise en disponibilité cognitive et émotionnelle ».

Extrait de la bibliographie (pour l'ensemble des auteurs cités, se référer au travail de mémoire)

- AFPA Franche-Comté, Cantons de Neuchâtel et de Vaud. (2010). *Interreg IV: La Validation des acquis de l'expérience en zone frontalière - Son intérêt pour les entreprises et les salariés*. Interreg France-Suisse. Consulté le 19.01.2013, sur http://edudoc.ch/record/87063/files/rapport-VAE-zone_NE-VD-FR.pdf
- Bourgeois, E. (Éd.). (1996). *L'adulte en formation: Regards pluriels*. Paris, Bruxelles: De Boeck Université.
- CDIP. (2011). *Valorisation optimale des chances: Déclaration 2011 sur les objectifs politiques communs concernant l'espace suisse de formation*. Berne: CDIP.
- CEDEFOP. (2009). *Lignes directrices européennes pour la validation des acquis non formels et informels*. Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne. Consulté le 07.10.2012, sur http://www.cedefop.europa.eu/EN/Files/4054_fr.pdf
- Clot, Y., Faïta, D., Fernandez, G., & Scheller, L. (2000). *Entretien en autoconfrontation croisée: une méthode en clinique de l'activité*. Consulté le 11.05.2012, sur <http://pistes.revues.org/3833>
- Jobert, G., & Revuz, C. (1990). Ecrire, l'expérience est un capital. *Etudes de communication [En ligne]*, 11, pp. 65-70. Consulté le 30.01.2013, sur <http://edc.revues.org/2812>
- Lainé, A. (2008). *VAE, quand l'expérience se fait savoir: L'accompagnement en validation des acquis*. Ramonville Saint-Agne: Editions Erès.
- Le Boterf, G. (2002). De quel concept de compétence avons-nous besoin? *Soins Cadres*, 41 (février 2002). Consulté le 05.03.2014, sur <http://www.guyleboterf-conseil.com/images/Soins%20cadres.PDF>
- Mayen, P. (1999). Des situations potentielles de développement. *Education permanente*, 139 (1999-2: Apprendre des situations), pp. 65-86.
- OCDE. (2001). *Connaissances et compétences : des atouts pour la vie*.
- OFFT. (2010a). *Validation des acquis de l'expérience. Guide pour la formation professionnelle initiale*. Berne: Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie.
- Vermersch, P. (2010). *L'entretien d'explicitation*. Issy-les-Moulineaux: ESF Editeur.